



Être étudiant et vivre à L'Arche Fribourg ?

- Tu souhaites vivre en colocation et tu crois à la vie en collectivité ?
- Tu as une curiosité pour l'autre en tant qu'être social ?
- Tu es sensible au monde du handicap ?
- Tu as un peu de temps à partager avec des personnes ayant un handicap et d'autres étudiants ?
- Tu as envie de vivre des valeurs comme : l'Être en lien, l'Attention à l'autre, l'Authenticité, la Dignité de l'être ?

Alors tu es au bon endroit pour vivre une expérience sociale extraordinaire !

L'Arche Fribourg possède plusieurs foyers situés à côté de l'Université de Miséricorde.

L'Arche Fribourg est une institution sociale qui a comme mission de s'occuper des personnes adultes ayant une déficience intellectuelle. Ces personnes sont accompagnées par une équipe professionnelle d'éducateurs sociaux.

Nous sommes également une communauté de vie, où vivent ensemble des personnes avec et sans handicap, par exemple des étudiants comme toi. Notre projet est celui de vivre ensemble au-delà de nos différences, car nous voulons construire un modèle d'inclusion sociale qui contribue à façonner une société plus humaine.

Ainsi, nous louons des chambres à tous ceux qui croient à ce projet et ont envie de s'investir, même temporairement, dans cette façon de vivre.

Nos prestations pour les étudiants : pour un prix de Pension à Frs. 450.-/mois

Tu pourras :

- Occuper une chambre (avec lavabo) dans une grande maison où vivent aussi d'autres étudiants et des personnes en situation de handicap.
- Avoir accès aux parties communes : salon, salle TV, cuisine, buanderie, toilettes et salles de bain, jardins.
- Bénéficier d'une pension complète : déjeuner, repas de midi, goûter et souper.
- Prendre des tupperwares si tu ne peux pas être présent à certains repas.
- Utiliser les machines à laver avec tous les produits nécessaires
- Avoir accès à internet, à la TV, aux installations techniques (sur demande)
- Inviter des amis.

Si tu souhaites en savoir plus, tu peux consulter notre site internet. Tu peux nous appeler ou nous écrire pour avoir des informations. Sur demande, tu peux même passer boire un café, histoire de voir si l'ambiance te convient.

Pour pouvoir vivre dans un foyer auprès de personnes handicapées il sera nécessaire de passer par une procédure d'admission. Nous te demanderons ton CV et un message de motivation. Tu seras ensuite contacté pour un entretien avec un éducateur puis invité à faire au moins deux jours d'essai. Après cela, si tu maintiens ton intérêt et nous aussi, alors tu pourras venir vivre dans l'un des foyers.